



jti **CERTIFIÉ**

BNA

Certifié selon le programme JTI et CWA 17493:2019 par BNA - Accrédité par le SOAC selon ISO/IEC 17065:2012.

Site web: www.ecoetfinances.com Prix: 300F cfa

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

BRVM

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Afrique de l'Ouest

BOURSE

L'ANB TG promet l'investissement à travers un dialogue stratégique avec les acteurs locaux

page 3



UEMOA



Le taux d'inflation est ressorti en baisse à 2,9% au quatrième trimestre 2024 P.4

ÉVALUATION DE LA SOLUTION AUTOMATISÉE DE MARQUAGE



Un bilan positif pour la traçabilité et la mobilisation des recettes au Togo P.2

DONNÉES DU HCP

La croissance économique du Maroc ralentit à 3,7% au 4e trimestre 2024 P.6

OTR

Cette année, pour éviter les pénalités, j'ai décidé de payer ma TVM avant le

1^{er} AVRIL 2025

Ensemble, contribuons à l'entretien de notre réseau routier.

8201 POUR TOUTES INFORMATIONS

18 00 00 00 Office Togo des Routes - OTR

L'INTERNET ILLIMITÉ À PARTIR DE 0 FCFA*

CANALBOX
VIVEZ L'INTERNET ILLIMITÉ

ACTUELLEMENT, L'INSTALLATION DE LA FIBRE CANALBOX EST À 0 FCFA!

8866 www.canalbox.tg

*Sous conditions d'éligibilité et de paiement du premier forfait mensuel

Évaluation de la solution automatisée de marquage

Un bilan positif pour la traçabilité et la mobilisation des recettes au Togo

Un atelier d'évaluation de l'implémentation de la Solution Automatisée de Marquage (SAM) des produits s'est déroulé ce lundi 31 mars 2025 à Lomé, rassemblant des acteurs clés des secteurs de la finance, de la fiscalité et des droits de douanes. Sous le thème « L'impact des solutions de marquage et traçabilité pour la mobilisation des recettes et lutte contre les importations frauduleuses », cette rencontre a permis de dresser un bilan après cinq années de mise en œuvre du dispositif.

Anissatou AFFO

Depuis son lancement en septembre 2020, la SAM a pour mission d'améliorer la sécurité et l'authenticité des produits commercialisés au Togo. À travers un système de marquage automatisé, elle permet de vérifier l'origine des produits, tels que les boissons alcoolisées, les eaux minérales, et bien d'autres, en facilitant leur traçabilité. Ce dispositif vise à éradiquer les pratiques commerciales illégales et à maximiser le recouvrement des recettes fiscales, tout en garantissant la sécurité des consommateurs.

Cinq ans après son implémentation, la SAM a montré des résultats concrets en termes de mobilisation des recettes. Selon Esso-Wavana Adoyi, président de la Commission de marquage, plus de 5 milliards de FCFA ont été récoltés uniquement dans le secteur de la bière entre 2022 et 2024. De plus, le directeur de SICPA, Balam Sosso Tchamdja, a révélé que l'outil SAM a permis de marquer plus de 2 milliards de produits et



de référencer plus de 600 opérateurs économiques. Au total, plus de 35,8 milliards de FCFA de gain total et autres droits d'accises ont été récoltés, principalement grâce aux bières (47 %), aux eaux minérales (12 %) et au tabac (6 %).

« L'impact de cette solution SAM sur la lutte contre la contrebande et la collecte des recettes fiscales est énorme et très positif. En exemple, je prends seulement le secteur de la bière qui a permis de récolter plus de 5 milliards, seulement entre 2022 et 2024. Donc, l'impact économique est énorme. Imaginez si tous les produits avaient subi le même processus de

marquage » à expliqué Esso-Wavana Adoyi.

Cet atelier a réuni des représentants des ministères de l'Économie, de Finances, et du Commerce, permettant une évaluation approfondie de la solution SAM. Les participants ont eu l'occasion d'apprécier les performances du dispositif et d'analyser les travaux réalisés depuis son implémentation. La rencontre a également permis d'identifier les défis restants, notamment le besoin d'intensifier les contrôles pour limiter les produits échappant au marquage.

À la lumière des résultats encourageants obtenus,

la SAM sera étendue à de nouvelles catégories de produits, telles que le sucre, les huiles de cuisson, et les produits cosmétiques. Cette expansion vise à renforcer encore plus la transparence

La directrice de cabinet du ministère en charge de l'Économie, Adétou Afidenyigba, a également souligné les nombreux bénéfices économiques et fiscaux que la solution SAM apporte au pays. Selon elle, ce dispositif s'inscrit pleinement dans la vision de développement économique du gouvernement, conforme à la feuille de route 2020-2025. Ce dispositif modernise les structures économiques du pays et constitue un levier essentiel pour la transparence et l'efficacité de la collecte des recettes fiscales.

L'atelier d'évaluation de la Solution Automatisée de Marquage a mis en lumière les vertus de cette initiative dans la lutte contre la fraude et l'amélioration de la traçabilité des produits. Avec des résultats remarquables en cinq ans d'exploitation, le Togo apparaît comme un modèle d'innovation en matière de marquage et de traçabilité, ouvrant la voie à une extension de ce dispositif bénéfique pour l'économie nationale. Les appels à l'intensification des contrôles et à l'implication de tous les acteurs concernés sont des signaux forts de l'ambition du pays à renforcer sa lutte contre les importations frauduleuses.

dans les circuits de distribution, tout en offrant aux consommateurs une meilleure protection contre les produits contrefaits. L'initiative de marquage des produits émane directement du président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé. Lors de l'atelier, Adoyi a mis en avant l'engagement du gouvernement à œuvrer pour la sécurité sanitaire des citoyens et le renflouement des caisses de l'État. « La sécurité sanitaire des citoyens, le renflouement des caisses de l'Etat, la mobilisation efficace des recettes et la lutte contre les importations frauduleuses tiennent à cœur », a-t-il déclaré.

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo - REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: ecofinances.infos@gmail.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: www.ecoetfinances.com

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan
derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

Stan AZIATO
91 77 02 74

Imprimerie

ECO & FINANCES
Tirage: 3000

Bourse

L'ANB TG promeut l'investissement à travers un dialogue stratégique avec les acteurs locaux

L'Antenne Nationale de Bourse du Togo (ANB TG) a organisé la première édition de la journée de rencontre avec les acteurs locaux du marché financier régional et les investisseurs ce jeudi 3 avril 2025 à Lomé. Cette rencontre a été une opportunité pour les participants de réfléchir sur des solutions innovantes pour dynamiser notre place du Togo et surtout de poser les bases d'une solide collaboration. Elle s'inscrit dans une vision stratégique globale de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) qui est de renforcer les liens de collaboration avec l'ensemble des acteurs du marché financier au Togo.

Bernard AFAWOUBO

Cette première édition a porté sur le thème suivant : « Comment mieux rentabiliser son épargne via la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières ».

La rencontre a permis, à travers ce thème, de passer en revue le cadre macroéconomique mondiale, sous régional les performances de la BRVM au cours de ces dernières années, les innovations ainsi que les perspectives.

Aussi, les investisseurs et les acteurs ont eu la possibilité d'échanger sur les questions liées à leurs activités et produits ainsi que les retours d'expériences des uns et des autres.

Les objectifs recherchés à travers cette rencontre sont de créer une synergie entre les acteurs locaux du MFR afin d'organiser ensemble des actions de promotions, pour sensibiliser davantage le grand public à l'utilisation efficace de la bourse dans le but d'optimiser leur épargne.

Ces actions de promotion permettent définitivement d'informer suffisamment le grand public sur les activités de chaque acteur ici présent, les produits et services proposés, ainsi que les conditions de souscription.

Selon Bertrand BODET, directeur pays l'ANB TG, toutes ces actions vont aider à une meilleure prise de décision des



investisseurs et favoriser une gestion optimale des portefeuilles. Aussi, il est crucial de renforcer la collaboration entre L'ANB TG et les acteurs commerciaux locaux afin de dynamiser le marché financier local.

le développement économique régional en encourageant l'utilisation des instruments financiers disponibles et en favorisant une meilleure compréhension et utilisation des instruments financiers tels que les



Cette collaboration permet non seulement d'améliorer la confiance mutuelle, mais aussi de faciliter l'accès aux informations nécessaires pour une prise en main efficace des besoins des investisseurs. Cette initiative vise également à promouvoir

actions, obligations et les OPCVM. « Cette rencontre a permis de renforcer les relations avec les acteurs locaux sur tous les sujets d'intérêt commun, et de faciliter le partage d'informations. Nous avons parlé d'une possibilité d'organiser des

événements à caractère commercial en faveur des investisseurs. A travers cette collaboration, nous pourrions stimuler l'intérêt et la confiance du grand public envers le marché financier, ce qui peut entraîner un accroissement du nombre d'investisseurs particuliers sur la bourse, une amélioration significative des volumes de transactions et enfin, renforcer durablement le partenariat entre l'ANB TG et les diverses entités locales impliquées dans le secteur financier », a expliqué Bertrand BODET, directeur pays l'ANB TG. Cette rencontre a été également l'occasion à l'ensemble des acteurs présents d'échanger sur les sujets d'intérêt commun afin de mieux cerner les

avec 47 sociétés cotées, une de capitalisation du marché obligataire 10 523,146 milliards de Francs CFA avec 159 lignes obligataires cotées, 684 877 titres échangés par jour, pour une moyenne journalière de 913 millions de FCFA.

En termes de positionnement, la BRVM se maintient à la 5ème place des bourses africaines, après les Bourses de Johannesburg, de Casablanca, du Nigéria et d'Égypte.

Toujours dans le cadre de la promotion du marché financier régional, la BRVM organise du 29 au 30 avril 2024 à Cotonou la 6ème édition des BRVM Awards qui aura pour thème « instrument de promotion de l'actionariat populaire et de financement de l'économie nationale ».

Par ailleurs, spécifiquement pour les investisseurs internationaux, la BRVM organise des road show « BRVM Investment Days », dont la prochaine édition s'effectuera les 08 et 09 avril 2025, à la Bourse de Londres, sur le thème : « Explorer les Opportunités d'investissement de Portefeuille dans l'UEMOA » avec le Bénin comme pays invité.

La conférence sera suivie le lendemain de deux tables rondes sur la finance Islamique et la Finance durable.

L'ANB TG a affirmé sa disponibilité à accompagner l'ensemble des acteurs du marché financier local dans cette dynamique, afin de faire du Togo, un lieu incontournable pour la promotion de l'épargne et du développement économique.

attentes des investisseurs et trouver ensemble les voies et moyens à mettre en œuvre pour rendre le marché financier régional plus attractif au Togo.

La BRVM, au 28 mars 2025 affiche une capitalisation du marché des actions de 10 780,408 milliards de FCFA

UEMOA

Le taux d'inflation est ressorti en baisse à 2,9% au quatrième trimestre 2024

Le Conseil des ministres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), a tenu le jeudi 3 avril 2025, au siège de la BCEAO à Dakar, sous la présidence du Gouverneur Jean-Claude Kassi Brou, sa première session ordinaire de l'année.

Patience SALLAH

Cette première session ordinaire de l'année a été une occasion pour les participants de dresser le bilan de l'exercice écoulé et de présenter les perspectives macroéconomiques pour l'année 2025. Il en ressort que l'activité économique est restée dynamique au 4ème trimestre 2024 avec un taux d'inflation en baisse au sein de l'Union.

Selon Adama COULIBALY, Président du Conseil Adama COULIBALY, et Ministre des Finances et du Budget de Côte d'Ivoire, la croissance économique est estimée à 6,2% en 2024, après 5,3%

en 2023. Ce dynamisme de l'activité a été porté par l'accélération de la production dans les secteurs extractif, manufacturier et agricole.

Au quatrième trimestre 2024, le taux d'inflation est ressorti en baisse à 2,9%, contre 4,1% le trimestre précédent, à l'instar des autres régions du monde. Ce recul a été principalement induit par l'atténuation des pressions sur les prix des produits alimentaires.

« La baisse du déficit global, base engagements, dons compris, à 5,1 % du PIB à fin décembre 2024, contre 6,2 % un an auparavant » a relevé Adama COULIBALY.



Il a par ailleurs indiqué que « le profil des échanges extérieurs des pays de l'Union s'est amélioré en 2024 ».

« Le déficit du compte courant est ressorti à 6,4% du PIB, après 9,4% en 2023, en relation avec la bonne orientation des termes de l'échange et la hausse des ventes d'hydrocarbures à l'étranger. On note également le retour de certains Etats membres sur les marchés internationaux des capitaux. Adama COULIBALY.

En ce qui concerne les perspectives encourageantes pour 2025, le conseil a indiqué que le PIB de l'Union devrait progresser de 6,3% en 2025, impulsé notamment par la bonne tenue des productions agricole, extractive et manufacturière. Le taux d'inflation devrait ressortir en baisse à 2,7% en 2025, en raison de la détente des cours mondiaux des produits alimentaires et pétroliers importés, ainsi que des meilleurs résultats de la campagne agricole

2024/2025. Au niveau des finances publiques, le déficit budgétaire devrait s'établir à 3,7%, en lien avec la poursuite par les Etats des efforts de consolidation budgétaire.

Au titre de la Commission de l'UEMOA, le Projet d'Acte additionnel portant pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les Etats membres de l'UEMOA ainsi que le projet de règlement portant modalités de sa mise en œuvre seront soumis pour avis du Conseil.

La Cour des Comptes de l'UEMOA présentera le Projet de Règlement portant approbation des comptes financiers des Organes de l'Union au titre de l'exercice 2023.

Du côté de la BCEAO, le rapport sur la situation économique et monétaire de l'UEMOA au 31 décembre 2024 fera partie des dossiers à l'ordre du jour de même que les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la BOAD.

Production Avicole au Togo

38 millions de têtes de volailles fournies en 2024

La filière avicole togolaise connaît une croissance remarquable, avec une production atteignant 38,6 millions de têtes de volailles en 2024, selon les données officielles publiées par le ministère en charge de l'élevage et relayées par le Budget citoyen.

Anisatou AFFO

Selon un communiqué de presse, l'inflation a baissé dans 15 des 38 pays de l'OCDE et a été stable ou globalement stable dans 15 autres. En revanche, elle a augmenté dans 8 pays, avec des hausses dépassant 1.0 point de pourcentage (p.p.) en Estonie et en Norvège. L'inflation en glissement annuel de l'énergie dans la zone OCDE a baissé en février 2025 pour atteindre 3.6 %, après 4.0 % en janvier. L'inflation de l'énergie a diminué dans 23 pays de l'OCDE, tandis qu'elle a augmenté dans 12 autres. L'inflation de l'alimentation

est restée stable dans la zone OCDE, bien qu'elle ait augmenté dans 24 pays de l'OCDE et baissé dans seulement 6, en partie à cause d'une forte baisse, de 6.7 p.p., en Turquie. L'inflation sous-jacente (inflation hors alimentation et énergie) est restée globalement stable.

L'inflation en glissement annuel dans le G7 a ralenti pour atteindre 2.7 % en février après 2.9 % en janvier.

L'inflation globale a baissé en France, notamment en raison d'une forte diminution des prix de l'électricité consécutive à une baisse de 15 % en moyenne des tarifs réglementés. Après trois mois consécutifs de hausses, l'inflation globale a baissé



dans une moindre mesure au Japon, en raison d'une baisse de l'inflation de l'énergie qui reste néanmoins la plus élevée parmi les pays du G7. L'inflation globale a baissé de 0.2 p.p. aux États-Unis et au Royaume-Uni. En revanche, l'inflation a augmenté de 0.7 p.p. au Canada, sous l'effet de la fin d'avantages fiscaux sur certains produits, tels que les denrées alimentaires, les boissons et les livres. L'inflation sous-jacente est restée la principale contributrice à l'inflation globale dans tous les pays du G7, sauf au Japon où l'inflation de l'alimentation a contribué pour plus de la moitié à l'inflation globale en glissement annuel.

Dans la zone euro, l'inflation

en glissement annuel, mesurée par l'indice des prix à la consommation harmonisé (Ipch), a baissé pour atteindre 2.3 % en février, après 2.5 % en janvier, en raison principalement d'une baisse de l'inflation de l'énergie. En mars 2025, d'après l'estimation rapide d'Eurostat, l'inflation globale de la zone euro serait restée globalement stable à 2.2 %. Ce chiffre masque des différences entre les États membres, avec une inflation mesurée par l'Ipch qui aurait augmenté de 0.4 p.p. en Finlande, en Irlande, en Italie et en Lituanie et baissé de 0.3 p.p. ou plus dans sept pays de l'OCDE dont l'Allemagne. Les

prix de l'énergie auraient baissé dans la zone euro et l'inflation sous-jacente aurait ralenti.

Dans le G20, l'inflation en glissement annuel a diminué pour atteindre 4.3 % en février, après 4.8 % en janvier, se situant à son plus bas niveau depuis mai 2021. L'inflation en glissement annuel a été négative en Chine à moins 0.7 %, reflétant en grande partie un effet de base – en 2024, les vacances du nouvel an lunaire se sont étendues sur janvier et février, tandis qu'en 2025 elles ont entièrement eu lieu en janvier. L'inflation globale a également diminué en Indonésie, atteignant un niveau proche de zéro, et en Inde. En Argentine, l'inflation a continué à baisser mais est restée supérieure à 60 %. L'inflation globale a augmenté au Brésil et a été globalement stable en Afrique du Sud et en Arabie saoudite.

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 4 avril 2025

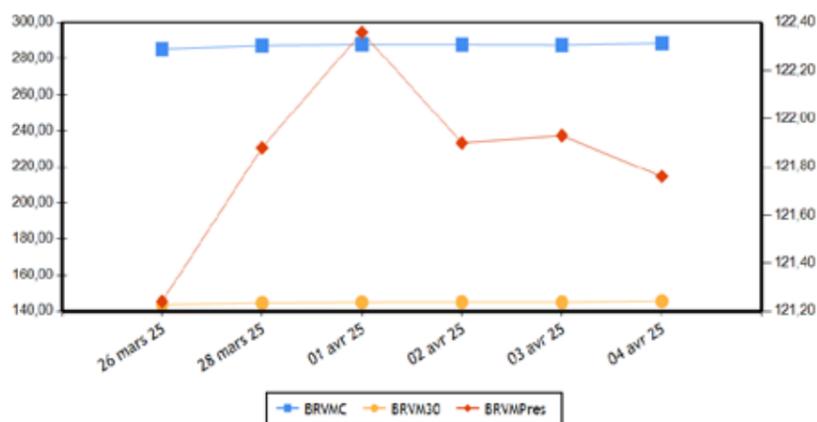
N° 65

BRVM COMPOSITE	288,73
Variation Jour	0,34 %
Variation annuelle	4,60 %

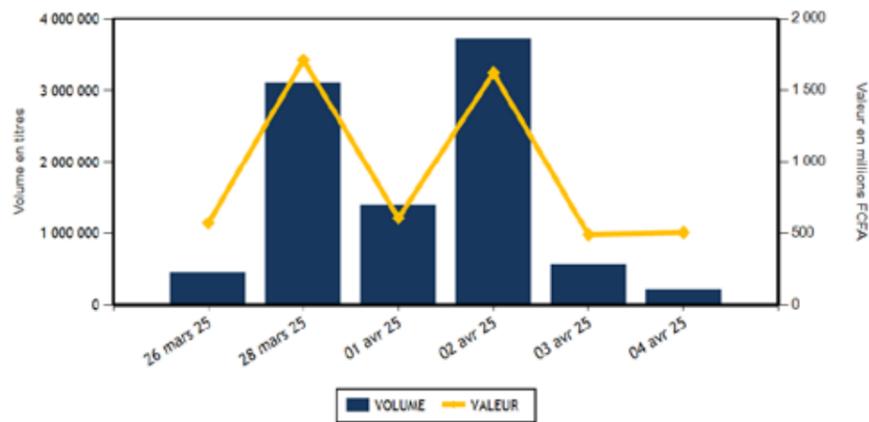
BRVM 30	145,47
Variation Jour	0,39 %
Variation annuelle	4,85 %

BRVM PRESTIGE	121,76
Variation Jour	-0,14 %
Variation annuelle	6,03 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	10 829 125 019 160	0,34 %
Volume échangé (Actions & Droits)	215 138	-62,13 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	498 537 290	1,90 %
Nombre de titres transigés	43	7,50 %
Nombre de titres en hausse	14	7,69 %
Nombre de titres en baisse	19	11,76 %
Nombre de titres inchangés	10	0,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 490 405 402 257	-0,01 %
Volume échangé	808	64,90 %
Valeur transigée (FCFA)	7 615 900	186,94 %
Nombre de titres transigés	4	300,00 %
Nombre de titres en hausse	0	
Nombre de titres en baisse	1	
Nombre de titres inchangés	3	200,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	2 085	4,25 %	-5,23 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	4 105	3,92 %	30,32 %
FILTISAC CI (FTSC)	3 200	3,23 %	72,97 %
SOGB CI (SOGC)	5 700	2,70 %	23,64 %
ORANGE COTE D'IVOIRE (ORAC)	15 150	1,68 %	-13,43 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CIE CI (CIEC)	2 625	-2,78 %	19,59 %
TOTALENERGIES MARKETING SN (TTLS)	2 350	-2,29 %	2,17 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	2 710	-2,17 %	5,24 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	955	-2,05 %	8,52 %
BERNABE CI (BNBC)	1 040	-1,89 %	-2,35 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	121,76	-0,14 %	6,03 %	19 436	197 553 325	10,12
BRVM-PRINCIPAL	37	156,38	-0,05 %	13,23 %	195 702	300 983 965	11,28

INDICES SECTORIELS ANCIENS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	139,39	0,08 %	18,77 %	14 539	50 397 880	19,03
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	740,18	1,00 %	-3,12 %	8 650	101 996 065	10,27
BRVM - FINANCES	15	113,43	-0,35 %	11,48 %	164 309	249 480 075	7,13
BRVM - TRANSPORT	2	335,74	-0,70 %	2,18 %	2 174	2 980 610	4,24
BRVM - AGRICULTURE	5	235,56	0,75 %	19,53 %	9 913	48 545 095	12,52
BRVM - DISTRIBUTION	7	376,69	-0,90 %	12,35 %	9 566	17 425 620	22,16
BRVM - AUTRES SECTEURS	2	667,60	0,00 %	2,79 %	5 987	27 711 945	22,76

INDICES SECTORIELS NOUVEAUX

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	96,19	1,14 %	-3,81 %	7 354	96 210 750	10,18
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	97,65	0,61 %	-2,35 %	10 925	32 098 625	22,40
BRVM - SERVICES FINANCIERS	15	111,48	-0,35 %	11,48 %	164 309	249 480 075	7,13
BRVM - CONSOMMATION DE BASE	9	119,86	0,17 %	19,86 %	10 562	55 114 515	18,38
BRVM - INDUSTRIELS	7	117,23	0,59 %	17,23 %	12 414	30 883 920	8,58
BRVM - ENERGIE	4	117,35	-1,44 %	17,35 %	8 278	28 964 090	18,88
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	117,53	-2,22 %	17,53 %	1 296	5 785 315	12,68

Données du HCP

La croissance économique du Maroc ralentit à 3,7% au 4e trimestre 2024

L'économie marocaine a enregistré un ralentissement de sa croissance au quatrième trimestre 2024, avec un taux de 3,7% contre 4,2% à la même période de l'année précédente, selon les dernières données du Haut-Commissariat au Plan (HCP). Ce fléchissement s'explique principalement par une baisse du secteur agricole, alors que les activités non agricoles ont maintenu une progression modérée.

La valeur ajoutée du secteur primaire, ajustée des variations saisonnières, a chuté de 4,7%, amplifiant le recul de 0,1% enregistré un an plus tôt. Cette baisse est due au fort repli de l'agriculture (-4,9%), alors qu'en parallèle, la pêche a affiché une légère hausse de 0,8% après une chute de 19,2% en 2023.

Le secteur secondaire a également connu un ralentissement, avec une progression de 4,9% contre 6,9% un an auparavant. Ce ralentissement s'explique par une décélération des activités de l'industrie d'extraction (+6,5% contre +16,1%) et de l'industrie manufacturière (+3,7% contre +7,4%). Toutefois, le bâtiment et travaux publics a accéléré à +7% (contre +2,9%), tout comme le secteur de l'électricité, du gaz et de l'eau (+5,7% contre +3,6%),

soutenant ainsi la croissance globale.

En revanche, le secteur tertiaire a enregistré une hausse de 4,2%, contre 3,3% à la même période en 2023. Cette évolution a été portée par la forte dynamique des services liés au tourisme, avec une croissance de 12,8% du secteur de l'hébergement et de la restauration (contre 8,2% un an auparavant). De même, les services rendus par l'administration publique ont accéléré à +3,9% (contre 1%), tandis que le commerce et la réparation de véhicules ont progressé de 3,1% (contre 1,8%).

Toutefois, certaines branches ont connu un ralentissement, notamment les services financiers et assurances (+4,3% contre +5,5%), l'information et communication (+2% contre +4,3%) et les services immobiliers (+1,9% contre

+3,3%).

Une demande intérieure en perte de vitesse

La croissance a également été freinée par un ralentissement de la demande intérieure, qui a progressé de 7,6% au lieu de 8,1% un an plus tôt. La consommation des ménages a vu son rythme ralentir à 4,1% (contre 5,1%), réduisant sa contribution à la croissance à 2,6 points contre 3,2 points. En revanche, les dépenses des administrations publiques ont connu une hausse plus marquée (+4,8% contre +3%), contribuant à hauteur de 0,9 point à la croissance (contre 0,6 point un an plus tôt). De son côté, l'investissement brut a poursuivi sa progression, bien qu'à un rythme moins soutenu, avec une croissance de 15,3% (contre 16,6%), contribuant à 5,4 points à la



croissance économique.

Des échanges extérieurs toujours déficitaires

Sur le plan des échanges extérieurs, les importations et les exportations ont toutes deux progressé, mais à des rythmes différents. Les importations de biens et services ont bondi de 15,6% (contre 12,5% un an plus tôt), entraînant une contribution négative de 9 points à la croissance. De leur côté, les exportations ont progressé de 9,2% (contre 5,5%), permettant une contribution positive de 3,8 points. Ainsi, la contribution nette des échanges extérieurs à la croissance est restée négative à -5,2 points, un niveau similaire à celui enregistré au quatrième trimestre 2023, traduisant un déficit

commercial toujours pesant sur la croissance économique.

Un besoin de financement accru

Avec une croissance de la consommation finale nationale de 4,9% (contre 5,7% en 2023), l'épargne nationale s'est établie à 28,8% du PIB (contre 28,2% un an auparavant). Toutefois, l'investissement brut a représenté 32% du PIB, en hausse par rapport aux 29,6% du même trimestre de 2023. Cette dynamique a entraîné une hausse du besoin de financement de l'économie nationale, qui est passé de 1,4% du PIB à 3,2%.

Lematin.ma

Mali

La filière anacarde face au défi du respect du prix plancher

(Agence Ecofin) - Au Mali, la campagne de commercialisation d'anacarde bat son plein depuis plus de deux semaines. Dans le pays, 8e producteur ouest-africain d'or gris, cette nouvelle saison s'annonce pleine de défis.

Lors du lancement de la saison de commercialisation de l'anacarde le 13 mars dernier, le ministre de l'Agriculture, Daniel Kelema, a annoncé le prix minimum d'achat des noix de cajou à 390 FCFA par kilogramme. Ce tarif est le 3e plus élevé de la sous-région, dépassé seulement par la Côte d'Ivoire (425 FCFA) et la Guinée-Bissau (410 FCFA).

Si d'après les autorités

cette rémunération visait à revitaliser la filière, plus deux semaines après le démarrage des ventes, la réalité sur le terrain est plus contrastée.

Dans son dernier bulletin publié le 27 mars dernier, le service de conseil commercial N'kalô rapporte que ce prix bord-champ peine actuellement à être respecté par les acteurs impliqués dans la commercialisation.

Selon le rapport, l'essentiel des achats se faisait durant la

semaine écoulée entre 350 et 375 FCFA/kg sur les marchés hebdomadaires de Sikasso, Kadiolo, Kolondiéba, Yanfolila et Bougouni.

Pour la firme de conseil, cette situation s'explique principalement par une mauvaise organisation des acteurs de la filière, qui limite l'accès rapide aux informations relatives au marché, notamment les zones de commercialisation.

En effet, si elle est encadrée par l'Interprofession de la filière anacarde du Mali (Iprofam), le sous-secteur de la noix de cajou ne dispose pas encore d'un gendarme étatique qui régule la



commercialisation intérieure. Alors que le chemin vers la mise en place d'une entité publique forte pourrait être long, certains analystes estiment que l'Iprofam gagnerait déjà à court terme à renforcer ses membres avec le développement d'une information de marché régulière sur le marché national et international de l'anacarde.

En maîtrisant mieux les facteurs qui influencent les prix et ses évolutions, ils estiment que les acteurs de la filière pourraient mieux profiter du marché

dans un contexte où les acheteurs finaux comme les importateurs étrangers ou grossistes sont souvent mieux informés que les producteurs locaux et écoulent leurs stocks à des tarifs plus élevés vers d'autres pays de la sous-région.

Plus globalement, il faut noter que le Mali ambitionne de relancer sa filière cette année après une campagne 2024 en demi-teinte qui a vu la récolte chuter à 92 750 tonnes après avoir atteint les 105 000 tonnes un an plus tôt, selon les données de N'kalô.

Rapport sécuritaire de WANEP-Togo

En deux ans, 810 incidents enregistrés, « une hausse significative »

(ATOP) – De janvier 2023 à décembre 2024, 810 incidents, occasionnant plus de 501 décès ont été enregistrés par les systèmes d'alerte précoce de WANEP-Togo (Réseau ouest africain pour l'édification de la paix au Togo).

Des données qui mettent en lumière l'influence et la recrudescence des actes de criminalité organisée et d'extrémisme violent. A ces situations à risque s'ajoutent la persistance des violences sexistes, de l'insécurité routière ; des incidents affectant la sécurité environnementale ; les défis liés aux questions de protection des droits de l'homme et de l'espace civique », a déclaré le coordonnateur national de WANEP-Togo, Seyram Adiakpo, à la cérémonie de présentation du rapport biennuel en janvier dernier à Lomé.

Ce rapport intitulé « Le Togo face aux défis de consolidation de la paix : analyse des données issues du mécanisme d'alerte précoce (NEWS-Togo) de WANEP-Togo » est l'œuvre de l'équipe du programme Alerte Précoce et Prévention des Conflits de WANEP, une organisation dont la mission est de contribuer à la consolidation de la paix, dans une approche de non-violence et de tolérance. Le rapport aborde le bilan sur la situation générale liée à la sécurité humaine de 2023 à 2024 ; des actions de réponse entreprises par le Réseau ; les défis rencontrés, les perspectives et des recommandations à l'endroit des différents partenaires à l'édification de la paix dans le pays.

Des incidents liés aux crimes et à l'extrémisme violent en hausse

Les thématiques abordées dans ce rapport sont, entre autres, crimes organisés et extrémisme violent ;



démocratie et gouvernance ; femmes-paix et Sécurité ; sécurité environnementale et sanitaire. Sur ces deux dernières années, le rapport dénote une hausse significative du nombre d'incidents liés aux crimes et à l'extrémisme violent, passant de 65 en 2023 à 87 en 2024. La thématique démocratie et gouvernance présente le plus grand nombre d'incidents, avec également une augmentation des incidents en 2024 montrant que cette thématique nécessite de l'attention, a relevé M. Adiakpo.

Au niveau de la thématique Femmes, paix et sécurité, « les données sont également en pleine progression, confirmant avec les derniers cas majeurs de viol, dont celle de la petite Josiane (décès en 2023) et le suicide de la fillette Justine, mariée de force (décès en 2024) ». La thématique sécurité environnementale affiche un nombre égal (30) de cas d'incidents sur les deux ans, d'après les données sur les contingences liées aux inondations et aux défis sanitaires.

« Le total des incidents enregistrés est passé de 362 en 2023 à 448 en 2024, mettant en évidence une augmentation globale du nombre

par l'Etat, la société civile, avec l'appui des partenaires au développement. L'augmentation affichée, des zones élevées en 2024 s'explique par la

d'incidents sur l'ensemble des thématiques. L'augmentation globale des incidents de 2023 à 2024 indique une tendance préoccupante sur l'ensemble dans les domaines couverts par les différentes thématiques en particulier la thématique « Démocratie et Gouvernance » », a expliqué le coordonnateur national.

La préfecture de Kpendjal, tête de liste des zones à risque

Sur la période de 2020 à 2022, plus de 12 localités (préfectures) sont classées comme zones à risque élevé et 13 autres comme zone à risque moyen, compte tenu respectivement de l'échelle de la gravité des incidents ayant eu lieu sur ces territoires ou de la fréquence des incidents. Selon le rapport, entre 2023 et 2024, on constate une diminution des zones à risque. Cette baisse relevée en 2024, peut s'expliquer par les actions de sensibilisation, la mise en œuvre de plusieurs projets

de l'extrémisme violent et ses corollaires dans la région des Savanes et la recrudescence des crimes organisés (crimes rituels, homicides, vols à main armée et le banditisme). Ainsi, la préfecture de Kpendjal emporte le plus grand nombre d'incidents à risque, la classant en tête de liste des zones à risque élevé. A sa suite, se présentent les préfectures de Kpendjal-ouest, de l'Oti et de Tône. La préfecture de Kozah devra faire l'objet d'attention, de même que celles du Golfe et d'Agoè-Nyivé.

« La menace terroriste, en particulier, est devenue une préoccupation majeure, avec une recrudescence des activités des groupes extrémistes violents dans les pays voisins, notamment au Burkina Faso et au Bénin. Ces dynamiques transfrontalières ont aussi contribué à augmenter le risque d'incursions au Togo, surtout dans les zones septentrionales », a estimé M. Adiakpo.

WANEP-Togo à

L'avant-garde

Face à la recrudescence des actes de criminalité organisée et d'extrémisme violent, à la persistance des violences sexistes, de l'insécurité routière, environnementale et bien d'autres contingences liées à la démocratie et à la gouvernance, en passant par les défis sanitaires, WANEP-Togo, a initié plusieurs actions de réponse. Il s'agit notamment des actions de résolution de conflits et de renforcement de capacités, des projets visant à renforcer la résilience économique et des initiatives de médiation de conflits. A travers ces différentes activités au cours de ces deux dernières années, dit-il, plus de 4507 personnes ont été directement touchées dont 43,5% de femmes (1961) et 44,5% de jeunes (2006).

Un plaidoyer pour le renforcement des mécanismes de prévention

WANEP-Togo plaide pour que l'État togolais renforce les mécanismes de prévention et de lutte contre la criminalité organisée et l'extrémisme violent, ainsi que les mesures de protection des droits humains et de promotion de l'espace civique. Aux partenaires au développement, WANEP-Togo les encourage « à soutenir les efforts de l'État et de la société civile, notamment dans les zones touchées par l'extrémisme violent, en multipliant les programmes de développement socio-économique et en renforçant les équipements de pointe des forces de sécurité ». A travers ces recommandations, cette organisation lance un appel à la société civile, de renforcer la synergie d'action et d'œuvrer « pour un Togo plus paisible et une Afrique de l'ouest plus stable ».

**NOUVEAU
50CL**

**MÊME
SAVEUR**

650*
FCFA

LA BOUTEILLE

50cl

Harmonies



EKU
BAVARIA



WWW.BBLOME.COM

*PRIX CONSEILLÉ À LA BOUTEILLE DE 50CL

